

SOFIA SOKOLEWICZ

Place de l'ethnographie de l'Europe dans les universités polonaises

EN POLOGNE, le terme d'ethnographie correspond plus ou moins à ce que renferment conjointement les termes d'ethnographie, d'ethnologie, d'anthropologie sociale, d'anthropologie culturelle, de Volkskunde et de Völkerkunde. Ce terme seul est employé dans les milieux universitaires.

Dans le cadre des Facultés d'histoire ou de philosophie et d'histoire existent des sections autonomes d'ethnographie possédant une, parfois deux chaires :

Cracovie, Uniwersytet Jagielloński, Katedra Etnografii, titulaire : Prof. Dr Mieczysław Gładysz ; Katedra Socjologii i Etnografii Ogólnej, chaire vacante après la retraite du Prof. Dr Kazimierz Dobrowolski, détenue provisoirement par le Dr Andrzej Waligorski, docent.

Lublin, Uniwersytet im. Marii Curie-Skłodowskiej, Katedra Etnografii, chaire vacante.

Lódź, Uniwersytet Łódzki, Katedra Etnografii, chaire vacante après la retraite du Prof. Dr Kazimiera Zawistowicz-Adamska, détenue provisoirement par le Dr Bronisława Jaworska, docent.

Poznań, Uniwersytet im. Adama Mickiewicza, Katedra Etnografii, titulaire : Prof. Dr Józef Burszta.

Toruń, Uniwersytet im. Mikołaja Kopernika, Katedra Etnografii, titulaire : Prof. Dr Jadwiga Klimaszewska.

Varsovie, Uniwersytet Warszawski, Katedra Etnografii, titulaire : Prof. Dr Witold Dynowski.

Wrocław, Uniwersytet im. Bolesława Bieruta, Katedra Etnografii, titulaire : Prof. Dr Adolf Nasz ; Katedra Etnografii Ogólnej i Słowian, titulaire : Prof. Dr Aleksander Goldlewski.

Après de certaines sections existent des laboratoires spécialisés. Il n'y a toutefois pas de chaire ou de laboratoire qui s'occupe uniquement des problèmes européens. Les ethnographes polonais sont conscients de l'existence de différentes spécialisations en ethnographie, mais ils s'efforcent de souligner l'unité de cette discipline en imposant une nomenclature et une structure formelle communes.

Les matières professées selon le programme national d'enseignement concernant l'ethnographie de l'Europe sont les suivantes :

ethnographie de la Pologne, trois années (cours et travaux pratiques),

ethnographie des Slaves, une année (*idem*),

ethnographie de l'Europe, une année (*idem*),

art populaire, une année (*idem*),

questions choisies de folklore (*idem*).

Sont organisés, en outre, des cours monographiques du domaine des spécialités précitées, pendant deux années, et des séminaires, pendant trois années.

Indépendamment des matières citées ci-dessus, sont donnés des cours de méthode et de technique des recherches sur le terrain utilisant du matériel d'ethnographie européenne. Dans toutes les matières professées, et tout particulièrement dans la théorie de la culture, les personnes chargées de cours tendent à souligner l'unité des sujets en ethnographie, propagent la thèse de l'unité des théories utiles lors des études portant sur les sociétés contemporaines dites primitives et les cultures paysannes traditionnelles de l'Europe.

Les études universitaires d'ethnographie durent cinq années. Le licencié reçoit le grade de *magister ethnographiae*.

Les étudiants d'autres facultés, et notamment des centres d'études africaines et d'études orientales, de sociologie, de philologie polonaise et romane, peuvent participer facultativement aux cours d'ethnographie, mais ne reçoivent pas de diplôme dans cette spécialité. Seuls les archéologues sont obligés pendant deux années de suivre les mêmes cours que les ethnographes (le programme de la première et de la deuxième année d'études est le même pour l'ethnographie et l'archéologie).

Après avoir obtenu le grade de *magister*, on peut être promu, après au moins trois années de travail, au grade de « docteur ès sciences humaines », sans que soit définie une spécialisation plus étroite.

Les docteurs peuvent être promus au grade de « docent », après avoir soutenu une thèse d'Etat (*habilitatio*). Dans toutes les universités, tous les Conseils de Faculté possédant une section d'ethnographie ont le droit de promouvoir les docteurs au grade de docent. Ce grade est confirmé par le Conseil d'Etat, après acceptation du Ministre de l'Instruction et de l'Enseignement Supérieur. Il est possible de limiter le sujet de la thèse d'Etat (*habilitatio*), y compris le droit de *veniam legendi*, à l'ethnographie de l'Europe, mais jusqu'ici les docents polonais préparent des thèses relevant soit du domaine de l'ethnographie universelle, soit de celui de l'ethnographie polonaise, de sorte qu'ils sont, tout comme les professeurs, habilités à professer l'ethnographie européenne traitée plus ou moins largement.

La formation des ethnographes se déroule dans les universités, mais les grades de docteur et de docent peuvent être accordés aussi par l'Académie Polonaise des Sciences. Les diplômés en ethnographie peuvent trouver un emploi dans les universités, à l'Académie Polonaise des Sciences, dans les musées, les sections de la culture des Conseils Populaires, le commerce et les métiers artistiques, le commerce extérieur.

Dr Zofia Sokolewicz, Varsovie